



Màj: 28/01/21

DUREE :

14 heures.

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Salariés dont le travail comprend une part d'activité physique statique : travail sur écran, ou dynamique : port de charges, manipulation d'objets, gestes répétitifs, efforts prolongés, postures de travail extrêmes...

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Nous contacter

MODALITES DE FINANCEMENT :

Cette formation est éligible au CPF, au financement par pôle emploi ou par l'employeur (OPCA).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

Être capable de :

Identifier les risques liés à l'activité physique

Identifier des situations pouvant nuire à la santé

Proposer des améliorations de situations de travail

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés théoriques, exercices pratiques en salle et sur les postes de travail et travail d'intersession à effectuer avec analyse de situation de travail.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

Salle de formation

Postes de travail

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

SANCTION DE LA FORMATION :

Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire en fin de formation.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, ils obtiennent le certificat d'acteur PRAP délivré par l'INRS, pour une durée de 24 mois.

CONDITIONS D'EVALUATION ET DE VALIDATION :

Une évaluation théorique et pratique de chaque stagiaire est effectuée par le formateur.

Feuille d'évaluation - Questionnaire de satisfaction - Retour sur les attentes initiales

CONTENU DETAILLE :

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

1.1. Comprendre l'intérêt de la prévention

1.2. Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

2.1. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

2.2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

P. 1/2

PROGRAMME DE LA FORMATION INITIALE

Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC) Secteurs Industrie-Bâtiment-Commerce

3. Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
 - 3.1. Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - 3.2. Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - 3.3. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
4. Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

P2/1